

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Commune de Couzon au
Mont d'Or (69)**
2, rue Reverchon

69270 Couzon au Mont d'Or

**AVIS DE MARCHÉ
TRAVAUX****Organisme acheteur**

Commune de Couzon au Mont d'Or (69), L'ADMINISTRATEUR DE LA COLLECTIVITE, 2, rue Reverchon, 69270 Couzon au Mont d'Or, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 472429696. E-mail : mairie@couzonaumontdor.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.couzonaumontdor.fr>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Le projet a pour objet la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie ANNEXE ainsi que l'individualisation des systèmes de chauffage.

Lieu d'exécution

2 rue Pierre Dupont 69270 COUZON AU MONT D'OR

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Le projet a pour objet la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie ANNEXE ainsi que l'individualisation des systèmes de chauffage.

Les travaux consistent en :

- Isolation par l'intérieur de la toiture et de certains murs
- Remplacement de certaines menuiseries
- Ventilation et chauffage
- Rénovation des sanitaires
- Electricité
- Rénovation des sols
- Reprise du système de chauffage de la mairie annexe (chaudière et réseaux).

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour

un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 2 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des candidatures

Lundi 23 juin 2025 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

Date prévisionnelle de commencement des travaux

01 septembre 2025

Conditions relatives au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les travaux sont réglés par acomptes et un solde. Les acomptes sont mensuels et le solde prend la forme d'un décompte général définitif, conformément à l'article 13 du CCAG-Travaux.

Les modalités de remise des demandes de paiement sont celles prévues par le code de la commande publique

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements solidaires ou conjoints.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 50%
- 2: Technique 50%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2025-03

Conditions de remise des offres ou des candidatures

L'acheteur impose la transmission des offres par voie électronique. Cette transmission se fait par le biais de la plateforme acheteur dont l'adresse est www.marches-securises.fr

Copie de sauvegarde :

Les candidats peuvent adresser au pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde. Celle-ci devra parvenir au pouvoir adjudicateur sous pli revêtant les informations suivantes :

Copie de sauvegarde /Marché de Travaux de pose d'un dispositif d'arrosage automatique / Nom de l'entreprise

La copie de sauvegarde doit être transmise dans les délais impartis pour la remise des offres. L'enveloppe devra contenir l'ensemble des informations attendues pour la candidature dans les formats attendus sur support physique électronique (clé USB/ CD-Rom). Aucune signature n'est exigée.

La copie de sauvegarde doit être remise contre récépissé aux jours et horaires indiqués ci-dessous ou transmis par recommandé avec accusé réception ou tout autre procédé portant date et heure certaines et permettant de garantir leur confidentialité, à l'adresse de l'acheteur.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00.

Adresses complémentaires

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

DESAMIANPAGE – CURAGE

LOT N° 2 :

Description succincte

ISOLATION / PLATRERIE / PEINTURES

LOT N° 3 :

Description succincte

MENUISERIE EXTERIEURE ET INTERIEURE BOIS

LOT N° 4 :

Description succincte

PLOMBERIE - CHAUFFAGE – VENTILATION

LOT N° 5 :

Description succincte

ELECTRICITE

LOT N° 6 :

Description succincte

SOLS – CARRELAGE

Date d'envoi du présent avis

23 mai 2025